



Montant maximum des honoraires de Transaction TTC

A la Charge du Vendeur

MAISON, APPARTEMENT ET TERRAIN

Jusqu'à 125 000€	7000€	TTC
De 125 001€ A 145000€	7500€	TTC
De 145 001€ A 164 999€	8000€	TTC
De 165 000€ A 185 000€	9000€	TTC
De 185 001€ A 199 999€	9500€	TTC
De 200 000€ A 230 000€	10000€	TTC
De 230 001€ A 249 000€	11000€	TTC
De 249 001€ A 270 000€	12 000€	TTC
De 270 001€ A 287 000€	13000€	TTC
De 287 001€ A 315 000€	14000€	TTC
De 315 001€ A 360 000€	15000€	TTC
De 360 001€ A 400 000€	16000€	TTC
De 400 001€ A 450 000€	17000€	TTC
De 450 001€ A 500 000€	19000€	TTC
De 500 001€ A 580 000€	20000€	TTC
De 580 001€ A 699 999€	3.60%	TTC
Plus 700 000€	3 %	TTC

Honoraires maximum de Location appartements et maisons, loi du 06 juillet 1989 :

	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	50€ maxi	0€
Visite, constitution du dossier, rédaction bail		
Zone tendue dans la limite de	10€ maxi le m ² surface habitable	10€ maxi le m ² surface habitable
Zone non tendue dans la limite de	8€ maxi le m ² surface habitable	8€ maxi le m ² surface habitable
État des lieux location vide ou meublée		
Dans la limite de	3€ maxi le m ² surface habitable	3€ maxi le m ² surface habitable

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
(Honoraires négociables suivant devis et accord entre les parties)

HONORAIRES AU 01/04/2022

La délivrance d'une note est obligatoire

2G IMMOBILIER

149, rue Louis Pasteur - 59320 Hallennes Lez Haubourdin

Tél. 03 20 50 10 10 - Fax 03 20 44 95 58 - E-mail : contact@2gimmobilier.com

SARL au capital de 25 000 € - APE 6831Z - Siret 489 347 633 00039 - RCS 489 347 633 - Carte Professionnelle n°1819T délivrée par la préfecture de Lille

TVA intracommunautaire n° FR 00 489 347 633 - Caisse de garantie : Segap Lloyd's - 11, rue de Grenelle - 75007 Paris. Montant : 110 000 €

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

www.2gimmobilier.com